

3.4 Développement responsable

Le Groupe entend se développer de manière responsable. C'est pourquoi il s'engage prioritairement, dans le respect de l'indépendance de gestion des gestionnaires d'infrastructures régulées, à maintenir et développer un haut niveau de dialogue et de concertation avec ses parties prenantes dans ses projets comme dans le cadre de ses activités opérationnelles. En effet, au-delà de sa responsabilité environnementale, et en complément de sa responsabilité sociale et sociétale, le Groupe souhaite contribuer au développement économique, social et humain des territoires au sein desquels il opère. Le Groupe veut développer, dynamiser et accompagner les filières industrielles et entend déployer un comportement responsable dans le cadre de son développement numérique.

100 %

Taux annuel de projets incluant une démarche de dialogue et concertation

22,7 %

Taux annuel d'achats à des PME en France

100 %

Taux de réalisation pour la relocalisation et le maintien des compétences de la filière nucléaire

93 %

Taux de réalisation des engagements auprès de l'Institut du Numérique Responsable

3.4.1 Dialogue et concertation avec les parties prenantes

Le dialogue avec les parties prenantes est une composante majeure de la culture d'EDF. Elle forme le socle de la coopération qu'EDF entretient avec ses parties prenantes. Le Groupe fait du dialogue et de la concertation l'un de ses engagements forts en matière sociétale.

3.4.1.1 Une expérience du dialogue et de la concertation

En raison de son histoire, et de sa mission d'investisseur majeur et d'exploitant largement présent sur les territoires, EDF dispose d'une expérience longue et éprouvée en matière d'écoute, de dialogue et de concertation avec les parties prenantes qui sont organisés de manière à prendre en compte leur multiplicité et la diversité des situations.

3.4.1.1.1 EDF, une pratique du dialogue et de la concertation

3.4.1.1.1.1 EDF, pionnier dans la mise en place des panels de parties prenantes

Depuis plus de vingt ans, le groupe EDF s'appuie sur différents conseils de parties prenantes externes, à l'échelle d'EDF, du Groupe, d'un pays d'implantation, ou d'une filiale. Plusieurs panels d'experts issus de la société civile apportent aux dirigeants du Groupe leur vision sur les grands sujets qui intéressent le groupe EDF :

- **Le Conseil des parties prenantes du Groupe** : en matière de dialogue avec les parties prenantes externes, et au-delà des lieux d'écoute externe, de veille anticipative et de vie des partenariats, l'instance privilégiée est le Conseil de parties prenantes. Il s'agit d'un collectif multidisciplinaire, paritaire et bénévole composé de treize personnalités issues de la société civile (climatologues, représentants de collectifs d'étudiants, de consommateurs, économistes, ONG, acteurs des solidarités). Il est coprésidé par le Président d'EDF et par Cécile Renouard ⁽¹⁾ depuis 2022. Deux sessions ont eu lieu dans l'année écoulée sur les orientations stratégiques du groupe EDF et sur l'adaptation au changement climatique ;
- **Conseil scientifique** : présidé par le Président de l'Académie des sciences, ce conseil de niveau Groupe s'est réuni à 3 reprises en 2023 sur les flexibilités des systèmes électriques, la ressource en eau, et la poursuite d'exploitation des centrales nucléaires ;

- **Stakeholder Advisory Panel d'Edison (SAP)** : en appui de la direction d'Edison, composé de 16 personnalités représentatives des parties prenantes d'Edison et centré sur les questions stratégiques de développement durable, ce panel s'est réuni trois fois en 2023 sur différents aspects du trilemme énergétique ;
- **Conseil des parties prenantes d'Enedis (CPP)** : il s'est réuni à deux reprises traitant du projet d'entreprise à mission et du rôle qu'Enedis doit jouer en tant que leader de la transition écologique. Le CPP d'Enedis a été dissous à la suite du passage d'Enedis en entreprise à mission, laissant place au Comité de mission ;
- **Comité de mission d'Enedis** : il s'est réuni à deux reprises dans le cadre de sa mise en place, afin de présenter l'entreprise et son ancrage régional aux 11 nouveaux membres de ce Comité.

3.4.1.1.1.2 Une expérience du débat public

Le groupe EDF a porté de très nombreux projets faisant l'objet d'un débat public. Le débat public concernant la construction de deux EPR2 à Penly, organisé sous l'égide de la Commission nationale du débat public (CNDP), s'est tenu du 27 octobre 2022 au 27 février 2023 ⁽²⁾. 70 événements ont eu lieu au cours du débat sous forme de réunions publiques thématiques, d'ateliers et panel citoyen, et près de 4 500 contributions ont été reçues sur la plateforme en ligne.

D'autres formats participatifs comme la concertation préalable, la concertation continue, la concertation volontaire répondent au besoin d'informer et d'associer les publics aux projets très en amont de leur réalisation. Les enquêtes publiques interviennent ensuite dans le cadre de l'instruction des demandes d'autorisation des projets, et permettent de recueillir formellement l'avis du public pour qu'il en soit tenu compte dans la prise de décision des autorités compétentes. En plus de ces dispositifs formels de participation du public, le dialogue territorial permet l'information et l'association des publics en continu autour des projets, chantiers, et installations exploitées par le groupe EDF.

3.4.1.1.1.3 Une nouvelle dynamique de dialogue avec les ONG

Une nouvelle politique de relations avec les ONG a été élaborée et validée en Comité RSE. Ces orientations intègrent le nouveau paysage des ONG et l'évolution de leurs modes d'action sous le pilotage d'un chef de mission « Relations ONG » rattaché à la Directrice Impact. Quatre axes ont été définis : pilotage, communication interne, dialogue et ressources humaines.

(1) Philosophe, professeure à l'École des Mines, à l'ESSEC et à l'IEP Paris, et Présidente du Campus de la transition.

(2) <https://www.debatpublic.fr/nouveaux-reacteurs-nucleaires-et-projet-penly>

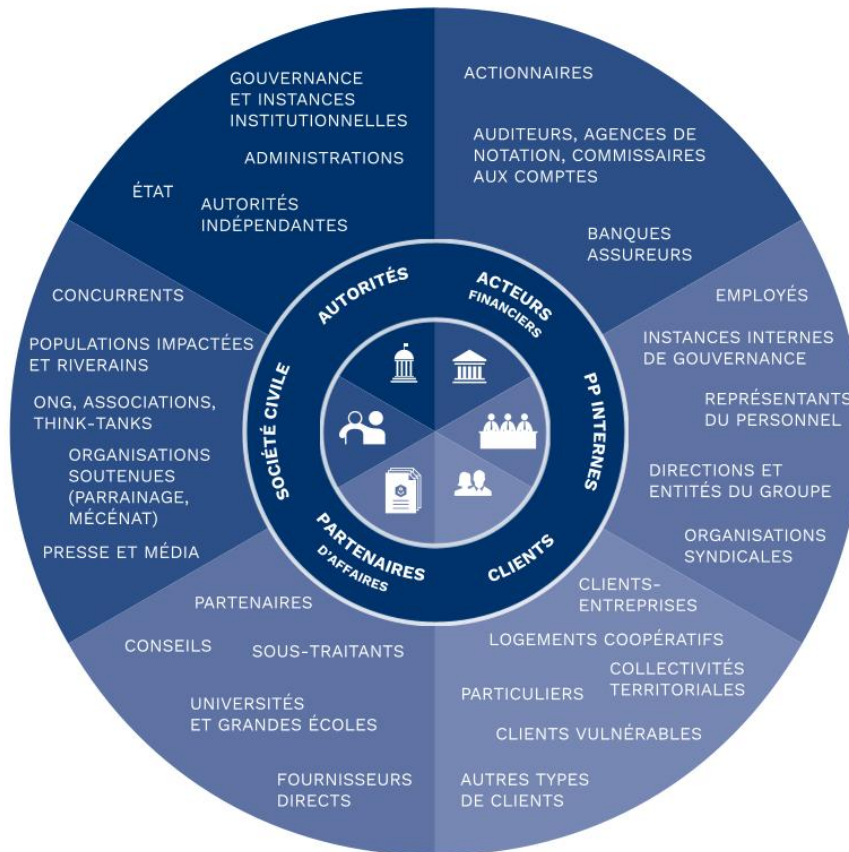
3.4.1.1.2 Un dialogue ouvert avec tous, impliquant tous les métiers et filiales du Groupe

La culture de dialogue promue par le Groupe constitue le socle des pratiques de relations avec les parties prenantes.

3.4.1.1.2.1 Une cartographie des parties prenantes du Groupe pour guider l'action

La relation avec les parties prenantes est au cœur de la politique RSE du Groupe.

- le Groupe a formalisé la cartographie générale de ses parties prenantes, approuvée en Comité exécutif, qui fournit aux directions et sociétés du Groupe un cadre d'organisation du dialogue ;
- en conformité avec les démarches ISO 9001 et ISO 14001, les directions et sociétés du Groupe établissent systématiquement une cartographie de leurs parties prenantes en vue de préciser les modes de dialogue appropriés à leur contexte spécifique ;
- les relations avec les communautés locales entrent dans le champ du contrôle interne.



3.4.1.1.2.2 Des principes de dialogue et de relation dans les projets

Le Groupe déploie une approche sociétale, fondée sur une identification des parties prenantes (portant une attention particulière aux communautés autochtones) axée sur les principes de l'Équateur pour tous les projets supérieurs à 50 millions d'euros⁽¹⁾.

Les impacts de chaque projet font l'objet d'une diligence raisonnable environnementale et sociale. Des études d'impact E&S incluent un volet droits humains et les parties prenantes des projets sont identifiées. Le dialogue et la concertation sont initiés le plus en amont possible et en fonction du contexte, une attention particulière étant accordée aux groupes traditionnellement marginalisés. Un mécanisme public de réclamation est mis en place à un stade précoce du projet. Un reporting public est assuré. Le détail de la doctrine en matière de dialogue, de concertation et de relation aux parties prenantes du Groupe est décliné au sein d'une collection de guides pratiques.

3.4.1.1.2.3 Une organisation territoriale dédiée

En France, EDF a mis en place une Direction des territoires et de l'Action Régionale (DTAR), dont le rôle est d'instaurer un dialogue transversal et de coordination interne, et de dialoguer avec les parties prenantes des territoires au plus près des projets et des activités opérationnelles du Groupe. La mise à disposition d'une expertise de haut niveau

La R&D d'EDF dispose depuis trente ans d'une expertise pointue en matière d'acceptabilité locale des ouvrages et y dédie une partie de sa recherche-action. Cette compétence accompagne le Groupe dans la compréhension des enjeux d'acceptabilité, notamment sur les aspects environnementaux et sociétaux. Au-delà de leurs nombreux apports en termes doctrinaux et prospectifs, ces experts accompagnent les directions et les projets.

(1) equator-principles.com

3. Performance extra-financière

Développement responsable

3.4.1.1.2.4 Le développement des compétences des managers et chefs de projet

Le Groupe propose une offre de formation qui vise à développer chez les salariés la connaissance des parties prenantes, l'appropriation des enjeux et la maîtrise des pratiques de dialogue et de concertation. Ouverte à toutes les directions et filiales France du groupe EDF, elle s'adresse tout particulièrement aux chefs de projet, managers, communicants et membres des délégations régionales, en relation avec les parties prenantes.

3.4.1.1.2.5 Des innovations en termes d'écoute et de dialogue avec les parties prenantes

EDF veille à mettre en place des dispositifs d'écoute, de dialogue et de compréhension de son environnement au moyen d'une large gamme d'outils qui vont des baromètres d'opinion jusqu'à des dispositifs d'écoute des parties prenantes et des salariés menés sous forme d'enquêtes suivies, ou mis en place dans le cadre de dialogues institutionnalisés.

La montée en puissance régulière de l'usage des méthodes d'intelligence collective au sein du groupe EDF permet maintenant de résoudre tous types de problèmes. En 2023, plus de vingt projets ont été menés à destination des unités du Groupe, et deux grandes tendances se dégagent :

- améliorer « l'expérience salariés », avec par exemple le travail empêché lors des arrêts de tranche ; la centrale nucléaire de Penly a ainsi identifié les dysfonctionnements qui ralentissent le travail des équipes, et dont le traitement permet d'améliorer la performance des arrêts de tranche ;
- construire la stratégie à moyen terme avec par exemple des problématiques de fusion de plateaux clientèle ou de réussite des visites décennales de CNPE.

3.4.1.3 L'indicateur clé de performance du Groupe

Indicateur clé de performance du Groupe

Pour les projets de plus de 50 millions d'euros examinés en CECEG ayant un impact significatif sur les territoires ou l'environnement, les entités du Groupe concernées mettent en place le dialogue et la concertation appropriés, en cohérence avec les principes dits « de l'Équateur ».

L'indicateur clé de performance du Groupe concerne la part annuelle de ces projets pour lesquels une démarche de dialogue et de concertation est engagée. Cela signifie concrètement et *a minima* que chaque projet concerné a initié ou mis en place une stratégie de dialogue et concertation et que les différentes parties prenantes (en particulier les communautés locales et autochtones) sont prises en compte, des mesures spécifiques pouvant avoir été prises pour répondre à leurs attentes.

En 2022 et en 2023, l'indicateur s'établit à 100 % des projets entrant dans le champ des critères définis.

Les problèmes et solutions sont identifiés et conçus par les équipes, avec des outils méthodologiques pointus, déployés en ateliers animés par 250 dialogueurs, tous salariés volontaires issus du Groupe.

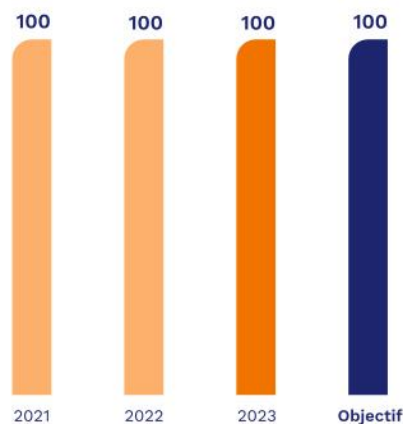
EDF et Ipsos mènent chaque année une enquête d'opinion d'ampleur et inédite dans 30 pays sur les cinq continents, comptant ainsi les deux tiers de la population mondiale et parmi lesquelles figurent les plus importants émetteurs de CO₂. L'intégralité des résultats annuels est mise à disposition en *open data* ⁽¹⁾.

Le Baromètre interne des perceptions de l'environnement (BIPE) permet chaque année depuis 2001 de recueillir l'opinion des salariés sur l'entreprise ou leur unité, sur les sujets liés à l'environnement. La part de salariés estimant que le Groupe a une bonne image en matière d'environnement ne cesse de croître depuis quatre ans, pour atteindre aujourd'hui un niveau record à près de 80 %.

3.4.1.2 L'amélioration continue des pratiques de dialogue et de concertation

Le Groupe est en veille constante en matière de qualité de dialogue et qualité de la relation avec ses parties prenantes. Au-delà des outils de perfectionnement déjà existants, un site intranet a été ouvert pour un meilleur partage d'expériences entre les équipes projet. Il s'agit d'un outil collaboratif de partage des connaissances qui, sous forme d'une base de données, regroupe des documents, internes et externes à EDF, relatifs à la concertation et aux débats publics menés dans le Groupe pour des projets nucléaires, thermiques, hydrauliques ou renouvelables. Il s'agit de bénéficier des enseignements et des bonnes pratiques des projets précédents, afin d'aborder de la meilleure des manières les projets présents et futurs, d'éviter les erreurs, de gagner du temps et développer nos compétences, d'améliorer nos performances.

Taux annuel de projets pour lesquels une démarche de dialogue et de concertation est engagée (en %)



(1) edf.fr/groupe-edf/observatoire-international-climat-et-opinions-publiques/telechargements